NATIONS UNIES

A S

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GENERALE

A/31/109
S/12097
18 juin 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente et unième session
Point 24 de la liste préliminaire*
APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

CONSEIL DE SECURITE
Trente et unième année

Lettre datée du 15 juin 1976, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent adjoint de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des communications suivantes qui ont trait à la situation au Timor oriental :

1) Télégramme daté du 1er juin 1976, adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président du Comité spécial de la décolonisation et à M. Vittorio Winspeare Guicciardi, Envoyé spécial du Secrétaire général, par le Gouvernement provisoire du Timor oriental (annexe I);

2) Télégramme daté du 7 juin 1976, adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président du Comité spécial de la décolonisation et à M. Vittorio Winspeare Guicciardi, Envoyé spécial du Secrétaire général, par le Gouvernement provisoire du Timor oriental (annexe II);

3) Télégrammes datés du 8 juin 1976, adressés au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président du Comité spécial de la décolonisation et à M. Vittorio Winspeare Guicciardi, Envoyé spécial du Secrétaire général, par le Gouvernement provisoire du Timor oriental (annexe III);

4) Déclaration prononcée, le 7 juin 1976, par M. Arnaldo dos Reis Araujo, chef du Gouvernement provisoire du Timor oriental, lorsqu'il a présenté au président Suharto la pétition adressée par le peuple du Timor oriental au Gouvernement et au peuple de la République d'Indonésie (annexe IV);

5) Allocution prononcée le 17 juin 1976 par S. Exc. le président Suharto, en réponse à la déclaration de la délégation du Gouvernement provisoire du Timor oriental (annexe V).

---

* A/31/50.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire publier le texte de ces communications en tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 24 de la liste préliminaire des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente et unième session, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent adjoint,

(Signé) August MARPAUNG

/...

ANNEXE I

Télégramme, daté du 1er juin 1976, adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président du Comité spécial de la décolonisation et à M. Vittorio Winspeare Guicciardi, envoyé spécial du Secrétaire général, par le Gouvernement provisoire du Timor oriental

1. Le 31 mai 1976, l'Assemblée représentative populaire s'est prononcée démocratiquement sur l'avenir du peuple du Timor oriental, au nom de celui-ci, et, à cette occasion, nous avions adressé de vive voix ainsi que par télégramme une invitation à M. Vittorio Winspeare Guicciardi, au Comité spécial des Vingt-Quatre et au Conseil de sécurité.

2. Cet événement s'est déroulé en présence de représentants de gouvernements étrangers en Indonésie et de 40 journalistes étrangers venus de Djakarta, y compris des journalistes indonésiens.

3. Conformément aux réglementations en vigueur au Timor oriental, l'Assemblée représentative populaire est composée de 37 membres dûment élus de façon à représenter les voeux du peuple du Timor oriental, en tenant compte des réalités de la vie dans le pays ainsi que des caractéristiques et des traditions culturelles du peuple. Le processus d'élection a été démocratique et libre de toute forme de pression.

4. La décision de l'Assemblée représentative populaire a été formulée sous forme d'une pétition adressée au Gouvernement et au peuple de la République d'Indonésie leur demandant d'accepter le Timor oriental comme partie intégrante de la République d'Indonésie.

5. Cette pétition a été formulée en toute liberté, en toute connaissance de cause quant à l'avenir du Timor oriental et sans aucune forme de coercition de l'extérieur.

6. Nous vous demandons d'user de vos bons offices pour persuader le Gouvernement de la République d'Indonésie d'accepter immédiatement notre demande d'intégration de façon à garantir l'avenir du peuple du Timor oriental, qui est dans l'incertitude depuis longtemps déjà, et à soulager ses souffrances.

7. Nous vous prions également de bien vouloir transmettre cette pétition aux Membres de l'Organisation des Nations Unies et aux institutions appropriées des Nations Unies.

8. Nous aimerions recevoir de vous des conseils sur la façon d'appliquer la décision d'autodétermination prise par le peuple du Timor oriental pour s'intégrer avec la République d'Indonésie.

/...

ANNEXE II

Télégramme, daté du 7 juin 1976, adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président du Comité spécial de la décolonisation et à M. Vittorio Winspeare Guicciardi, envoyé spécial du Secrétaire général, par le Gouvernement provisoire du Timor oriental

J'ai l'honneur de me référer au télégramme que vous a adressé le Gouvernement provisoire du Timor oriental concernant la décision prise en session plénière publique par l'Assemblée représentative populaire, le 31 mai 1976, et de vous informer qu'une délégation de 44 membres, composée de membres de l'Assemblée représentative populaire et de hauts fonctionnaires du Gouvernement provisoire du Timor oriental, a présenté ce jour, le lundi 7 juin 1976, à Son Excellence Monsieur Suharto, président de la République d'Indonésie, à son palais à Djakarta, la décision prise par l'Assemblée représentative populaire à sa séance du 31 mai 1976. Cette décision, rédigée sous forme de pétition, est conçue comme suit :

"PETITION

Avec la bénédiction de Dieu tout-puissant, au nom du peuple du Timor oriental tout entier, comme suite à la résolution adoptée en séance plénière publique par l'Assemblée représentative populaire du territoire du Timor oriental le 31 mai 1976 à Dili, résolution qui constitue la réalisation des aspirations du peuple du Timor oriental telles qu'elles figurent dans la proclamation d'intégration du Timor oriental, faite le 30 novembre 1975 dans la ville de Balibó, nous demandons instamment par la présente au Gouvernement de la République d'Indonésie d'accepter dans les meilleurs délais possibles - et de prendre à cette fin les mesures constitutionnelles nécessaires - la pleine intégration, sans référendum, du peuple et du territoire du Timor oriental dans l'Etat unitaire de la République d'Indonésie.

Fait à Dili le 31 mai 1976

Le Chef du Gouvernement provisoire du Timor oriental,

(Signé) Arnaldo dos Reis Araujo

Le Président de l'Assemblée représentative populaire,

(Signé) Guilherme M. Gonçalves

Veuillez agréer l'assurance de ma très haute considération.

Le Chef du Bureau de liaison du Gouvernement provisoire du Timor oriental à Djakarta,

Mario Carrascalão"

/...

ANNEXE III

Télégramme, daté du 8 juin 1976, adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, au Président du Comité spécial de la décolonisation et à M. Vittorio Winspeare Guicciardi, envoyé spécial du Secrétaire général, par le Gouvernement provisoire du Timor oriental

A.

"Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Son Excellence Kurt Waldheim, et le Président du Comité spécial de l'Organisation des Nations Unies de la décolonisation,

Vous ayant informés dans mon télégramme précédent des mesures prises et de la décision adoptée par l'Assemblée représentative populaire le 31 mai 1976 à Dili, je regrette très vivement que mon invitation à assister à cette séance n'ait pas reçu de réponse positive.

Nous aimerions toutefois attirer votre attention sur le fait que le Gouvernement indonésien enverra une mission d'enquête au Timor oriental le 24 juin.

Ce sera là, pour vous ou pour une mission du Comité spécial de la décolonisation, une nouvelle occasion de vous rendre à Dili pour constater par vous-mêmes la ferme détermination de notre peuple à être réuni à l'Indonésie. Le Gouvernement provisoire du Timor oriental, pour sa part, vous offrira sa coopération la plus entière. Nous savons - et nous en sommes heureux - que le Comité de la décolonisation envisage d'envoyer dans peu de temps une mission au Timor oriental. Nous espérons vivement que telle est également la position du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Veuillez agréer l'assurance de ma très haute considération.

Arnaldo dos Reis Araujo
Aux bons soins du Bureau de liaison du Gouvernement provisoire du Timor oriental à Djakarta"

/...

B.

"Comme suite à mon télégramme d'hier, j'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui, mardi 8 juin, la délégation du Timor oriental a rendu visite au Comité directeur de l'Assemblée consultative populaire, à la Chambre des représentants et aux dirigeants des cinq factions. Dans la déclaration qu'il a faite devant la Chambre des représentants d'Indonésie, M. Arnaldo dos Reis Araujo, chef du Gouvernement provisoire du Timor oriental, a notamment annoncé que, le 7 juin, la délégation avait présenté au président Suharto une pétition qui traduisait la volonté totale et les aspirations véritables du peuple du Timor oriental qui souhaite être intégré à la République d'Indonésie aussitôt que possible. Il a déclaré que c'est pour la même raison que sa délégation s'était présentée devant la Chambre des représentants afin de transmettre, par l'entremise de cet important organe, les voeux sincères du peuple du Timor oriental au peuple indonésien. M. Araujo a ensuite évoqué l'adoption de la pétition par l'Assemblée représentative populaire du Timor oriental au cours de sa première session. Le désir des habitants du Timor oriental d'être intégrés à leurs frères d'Indonésie n'est pas un phénomène nouveau, a-t-il ajouté, il couve depuis longtemps dans les tréfonds du coeur de chaque fils du Timor oriental. C'est en 1959 qu'avait eu lieu le soulèvement le plus important : il avait éclaté à Viqueque où la population avait exigé d'être intégrée au territoire de l'Indonésie. Toutefois, ce soulèvement a été écrasé par les colonialistes portugais et tout désir d'intégration avec l'Indonésie a constamment été étouffé. Il a fallu renoncer alors à tout ce qui rapprochait de l'Indonésie et à tout ce qui faisait connaître ce pays. On avait fait croire à une partie de la population du Timor oriental que l'Indonésie constituait la partie occidentale du Timor; elle s'est rendu compte depuis qu'elle forme avec le peuple indonésien une seule et même grande famille occupant les milliers d'îles de l'archipel. Il a ajouté : 'Nous, peuple du Timor oriental, sommes prêts à l'intégration avec l'Indonésie; chacun peut voir avec quelle impatience nous attendons cette réunion historique. Nous avons invité le Comité spécial de la décolonisation de l'Organisation des Nations Unies, les ambassadeurs et les journalistes de Djakarta à venir jusqu'à Dili pour se rendre compte par eux-mêmes de notre détermination à être réunis à nos frères. Avec le même objectif en vue, nous invitons les distingués membres de la Chambre des représentants à venir au Timor oriental pour juger de la ferme détermination de notre peuple à être réuni à la grande famille indonésienne.' En conclusion, M. Araujo a prié la Chambre des représentants de faire savoir au Gouvernement et au peuple indonésiens que le peuple du Timor s'impatiente d'attendre que l'Indonésie décide de l'intégrer à son territoire et lui demande d'accepter la pétition qu'il a présentée sans plus attendre afin d'accélérer le processus de l'intégration complète.

Veuillez agréer les assurances de notre très haute considération.

Mario Viegas Carrascalão
Bureau de liaison du Gouvernement
provisoire du Timor oriental"

/...

ANNEXE IV

Déclaration prononcée le 7 juin 1976 par M. Arnaldo dos Reis Araujo, chef du Gouvernement provisoire du Timor oriental, lorsqu'il a présenté au président Suharto la pétition adressée par le peuple du Timor oriental au Gouvernement et au peuple de la République d'Indonésie

Monsieur le Président de la République d'Indonésie,
Honorables membres du Parlement,
Distingués ministres,
Mesdames et messieurs,

C'est un grand plaisir pour nous, représentants du peuple du Timor oriental, que d'être parmi vous ici en cette journée de joie et de bonheur. De joie et de bonheur parce que c'est là pour nous non seulement l'occasion de nous rencontrer, mais aussi de rencontrer tous les membres du Gouvernement indonésien. Mais notre joie la plus grande, à nous, représentants du Timor oriental, c'est de rencontrer Son Excellence le président Suharto, chef de l'exécutif de la République d'Indonésie, et également de nous trouver à Djakarta, capitale de la République, occasion que nous attendions depuis de nombreuses années.

L'objet principal de notre visite est d'exprimer la volonté et les voeux du peuple du Timor oriental. En tant que représentants du peuple du Timor oriental, notre intention est de présenter une pétition visant à l'intégration du Timor oriental à l'Indonésie. Nous sommes fermement résolus à poursuivre notre développement futur en symbiose avec le reste du peuple indonésien. En cette occasion solennelle, j'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence, Président et chef de l'exécutif du Gouvernement de la République d'Indonésie, la pétition de mon peuple.

Excellence,

Le peuple du Timor oriental entretient depuis longtemps déjà au fond de son coeur le désir d'être intégré à l'Indonésie. Le long combat qu'il a soutenu contre la domination coloniale traduit son désir profond, ses voeux, sa volonté. Cette lutte lui a été inspirée par la similitude ethnique et culturelle existant entre lui et le peuple indonésien, et plus particulièrement avec ceux qui vivent dans la partie orientale de l'Indonésie. Les divers obstacles qui se sont dressés devant lui et les défis qu'ils ont représentés pour lui n'ont pas affaibli ce désir; bien au contraire, ils l'ont renforcé jusqu'au jour où tous les partis politiques - l'UDT, l'APODETI, le KOTA et le TRABALHISTA par exemple - ont trouvé la force nécessaire pour contrôler le territoire dans sa plus grande partie et pour proclamer, le 30 novembre 1975, l'intégration à l'Indonésie. Cela signifie que le peuple du Timor oriental est d'accord pour être intégré à celui de l'Indonésie.

/...

Excellence,

Le peuple du Timor oriental a élu ses représentants démocratiquement, sur la base des diverses coutumes socio-culturelles existantes. Le 31 mai 1976, ces représentants élus se sont réunis à Dili et ont décidé de proclamer à nouveau le désir du peuple du Timor oriental d'être réuni au pays et au peuple indonésiens. Nous, les représentants du peuple du Timor oriental ici présents, avons été autorisés par ledit peuple à présenter une pétition visant à l'intégration avec l'Indonésie.

Excellence,

En cette occasion toute spéciale, nous espérons sincèrement que vous ne douterez pas que notre pétition visant à l'intégration avec l'Indonésie traduit notre désir très profond de devenir Indonésiens. C'est pourquoi, nous, les représentants du peuple du Timor oriental, demandons que le Gouvernement indonésien, sous la conduite de Votre Excellence, ainsi que le peuple indonésien tout entier, prennent les mesures nécessaires pour donner suite à notre pétition, qui est la suivante :

"PETITION

Avec la bénédiction du Dieu tout-puissant, au nom du peuple du Timor oriental tout entier, comme suite à la résolution adoptée en séance plénière publique par l'Assemblée représentative populaire du territoire du Timor oriental le 31 mai 1976 à Dili, résolution qui constitue la réalisation des aspirations du peuple du Timor oriental telles qu'elles figurent dans la proclamation d'intégration du Timor oriental, faite le 30 novembre 1975 dans la ville de Balibó, nous demandons instamment par la présente au Gouvernement de la République d'Indonésie d'accepter dans les meilleurs délais possibles - et de prendre à cette fin les mesures constitutionnelles nécessaires - la pleine intégration, sans référendum, du peuple et du territoire du Timor oriental dans l'Etat unitaire de la République d'Indonésie.

Fait à Dili le 31 mai 1976

Le Chef du Gouvernement provisoire du Timor oriental,	Le Président de l'Assemblée représentative populaire,
(Signé) Arnaldo dos Reis Araujo	(Signé) Guilherme M. Gonçalves"

/...

Excellence,

Nous, les représentants du Timor oriental, vous demandons humblement, ainsi qu'au peuple indonésien, de prendre dûment en considération la présente pétition dans l'espoir qu'il lui sera donné suite aussitôt que possible. En cette occasion, nous adressons également un appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne acte des importants événements qui se sont produits au Timor oriental. Le peuple du Timor oriental a choisi son avenir par l'intermédiaire de ses représentants réunis à Dili, le 31 mai 1976.

Excellence,

Nous avons l'honneur de vous présenter officiellement la pétition du peuple du Timor oriental et, en son nom, nous invitons tous les membres du Gouvernement et tous les membres du Parlement indonésiens à se rendre immédiatement au Timor oriental afin de se faire sur place une idée juste des aspirations réelles du peuple du territoire.

En conclusion, Monsieur le Président, honorables membres du Parlement, distingués ministres, mesdames et messieurs, au nom de la population tout entière du Timor oriental, nous vous adressons nos remerciements les plus sincères à vous qui avez fait en sorte que nous puissions vous présenter notre pétition.

Je vous remercie.

ANNEXE V

Allocution prononcée le 7 juin 1976 par le président Suharto, en réponse à la déclaration de la délégation du Gouvernement provisoire du Timor oriental

Monsieur le Chef exécutif du Gouvernement
du Timor oriental*,
Mes chers frères de la délégation du
peuple du Timor oriental,

Laissez-moi d'abord souhaiter à tous mes frères, représentants du peuple du Timor oriental, la plus chaleureuse bienvenue dans la capitale de la République d'Indonésie.

Votre venue à Djakarta n'est pas seulement un grand événement pour nous, c'est également une date historique pour notre nation.

Vous êtes venus ici pour vous acquittez de la responsabilité que vous a confiée le peuple du Timor oriental tout entier, c'est-à-dire pour affirmer que ce peuple est fermement résolu à rejoindre ses demi-frères, au sein de l'Etat de la République d'Indonésie, indépendante depuis déjà trois décennies.

Ce n'est pas des étrangers que j'ai l'impression de saluer aujourd'hui. Il me semble que je retrouve des frères que nous aurions pas vus depuis longtemps. Pendant des siècles, les barrières artificielles dressées par les gouvernements coloniaux nous ont isolés les uns des autres. La force nous tenait séparés dans nos propres foyers, éloignés malgré nous de nos propres frères.

Un funeste destin nous tenait séparés.

Mais grâce à notre lutte nous allons de nouveau être ensemble. Nous sommes dorénavant fermement décidés à rester unis, unis par des liens moraux que des siècles de séparation ne pourront entamer.

Une histoire commune, un même idéal et une identique volonté de préparer ensemble de meilleurs lendemains sont les éléments essentiels d'une nation. Ces éléments essentiels, qui font la volonté de vivre ensemble, sont le ciment de l'unité d'une nation, que d'autres facteurs comme les différences de langue, de couleur ou de foi ne peuvent troubler. Bien des nations modernes, aujourd'hui fortes et avancées, sont d'ailleurs nées de peuples très éloignés au départ de leur patrie actuelle. Il existe aussi des nations, autrefois unies, mais aujourd'hui divisées en deux ou trois. Cela montre bien que la volonté de rester unis, et la capacité de le faire, sont les seuls facteurs qui permettent de bâtir une nation.

---

* M. Arnaldo dos Reis Araujo.

Nous non plus, Indonésiens, nous qui sommes 130 millions, ne sommes pas tous identiques : nous vivons sur des petites îles, utilisons des dialectes locaux différents, nous avons des usages particuliers, des cultures locales admirables et colorées, et bien d'autres différences encore. Et pourtant, nous n'en sommes pas moins déterminés à devenir une seule nation indonésienne et à le rester pour la suite de la longue histoire que nous avons devant nous.

Nous n'avons aucune intention de supprimer ces différences; ce serait aller contre le destin; ce serait futile et dérisoire.

Nous étions naguère éparpillés en communautés qui non seulement se sentaient désunies, mais qui, souvent même, entretenaient la désunion. Nous avons aussi été divisés en différents royaumes. Tout cela n'était que le résultat de la politique et de l'action des intérêts des coloniaux étrangers. Faute de nous diviser, ils n'auraient pu dominer ce vaste archipel si densément peuplé.

Notre archipel était jadis uni, couvrant une région égale à peu près au territoire actuel de l'Etat unitaire de la République d'Indonésie. L'Histoire a retenu le nom du célèbre royaume Sriwijaha et du fameux royaume Majapahit.

L'Histoire devrait également ne pas oublier ce chapitre infâmant où le malheur s'est abattu sur nous. Pendant trois siècles et demi, nous avons été un peuple colonisé à l'âme opprimée et au corps abusé. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous étions séparés de nos propres frères, nous vivions éclatés en petits groupes. Mais notre héritage, notre patrimoine de destinée commune, n'a jamais disparu. Notre volonté d'indépendance ne s'est jamais affaiblie.

Pendant toute la période de la domination coloniale, la nation indonésienne a toujours lutté contre les colonialistes étrangers et cherché à devenir une nation indépendante, à l'honneur intact. Notre histoire est pleine de héros, grands ou modestes, et de milliers de figures historiques moins connues ou méconnues. L'histoire de l'Indonésie est un tissue de luttes entreprises pour libérer notre vaste archipel de la domination étrangère. Nous avons notre héroïne : Cut Nyak Dhien, et nos héros : Teuku Umar, Iman Bonjol, Diponegoro, Hasanudin, Pattimura, et j'en passe. Ils se sont battus contre les colonialistes étrangers pour libérer et faire progresser leur société. D'autres héroïnes poursuivaient dans d'autres domaines le même combat : Ibu Kartini, Dewi Sartika, pour ne citer qu'elles.

Si les luttes d'autrefois prenaient le plus souvent la forme de conflits armés isolés, plus tard, au début de notre siècle, la lutte du peuple indonésien a commencé de chercher des voies nouvelles, plus nationalistes, c'est-à-dire des moyens d'organisation modernes. C'est ainsi qu'a été instauré en 1908 le Budi Utomo, célébré aujourd'hui comme le jour du réveil national. Depuis, de nombreuses organisations indonésiennes ont émergé, suivies par les partis politiques. Tous poursuivent en fait un but identique : l'indépendance.

/...

En 1928, le dessein nationaliste a trouvé une nouvelle force dans le serment solennel de la jeunesse. Le peuple indonésien était fermement décidé à se transformer en nation, à se donner une patrie et une langue, l'indonésien. La lutte pour l'indépendance de l'Indonésie s'étendait et devenait un choix évident.

La longue série de combats qui se sont déroulés durant ces siècles a enfin atteint son point culminant pendant la guerre d'indépendance, en 1945. C'est par les armes que nous avons conquis notre indépendance, c'est par nos lourds sacrifices et par nos souffrances que nous l'avons défendue héroïquement. Aujourd'hui encore, nous sentons le goût amer de ces combats.

Nous avons proclamé l'indépendance de l'Indonésie en toute responsabilité, à la suite de la lutte que nous avions menée nous-mêmes. A l'époque, pas un seul pays n'a voulu nous reconnaître. Mais l'indépendance, ce n'est pas seulement être reconnu par les autres, ni même par la communauté internationale. L'indépendance, c'est d'abord une question de volonté et de décision : si nous montrons que nous voulons l'indépendance, le monde entier, même s'il lui faut du temps, finira bien par la reconnaître.

Mais la lutte de l'Indonésie était loin d'être finie. Pendant les années qui ont suivi la reconnaissance de notre indépendance, nous sommes restés fragmentés. C'est pourquoi ont surgi plusieurs Etats fédéraux, créatures du gouvernement colonial qui, à l'époque, essayait encore de conserver sa mainmise sur cette terre. De plus, la question de l'Irian occidental tardait à trouver sa solution et ce n'est qu'en 1969 que ce territoire est revenu dans le sein de la République d'Indonésie.

Notre histoire atteste de manière éclatante que la nation indonésienne a lutté durement pour son indépendance nationale, maintenant unifiée et indiscutée. Par son histoire, l'Indonésie peut prétendre être le pionnier des luttes pour l'indépendance nationale dans le Sud-Est asiatique. Nous avions entrepris le combat bien avant que les nations africaines sous domination étrangère ne s'éveillent et n'acquièrent l'indépendance à laquelle elles ont accédé aujourd'hui.

Il est absolument indubitable que l'Indonésie est anticolonialiste, qu'elle appuie fermement le combat de tout peuple colonisé voulant décider de son propre avenir. La première phrase de notre constitution dit clairement : "En vérité, toutes les nations ont droit à l'indépendance, le colonialisme doit donc être extirpé de ce monde, car il n'est conforme ni à la dignité humaine ni à la justice."

Trois cent cinquante années de domination étrangère ont fait de nous une nation qui sait ce qu'est la misère. Des centaines d'années de luttes ardues et cinq années de guerre d'indépendance ont fait de nous une nation qui comprend vraiment ce que veut dire l'indépendance et qui respecte hautement celle-ci.

Il est vrai que le XXe siècle est avant tout le siècle de l'indépendance pour toutes les nations et, durant les années à venir, nous allons assister à la fin d'un colonialisme qui décline déjà rapidement.

Mais l'Indonésie, pays anticolonialiste, ne fera pas les graves erreurs des colonialistes. Nous n'avons aucune ambition territoriale et aucun désir de dominer d'autres peuples. Mais sur la question de l'autodétermination, notre position est claire : nous aiderons les peuples qui veulent être maîtres de leur destin et de leur avenir.

Ainsi, quand le Gouvernement portugais a proclamé sa politique de décolonisation à l'égard du Timor oriental, nous l'avons appuyé sans hésitation. Cette politique répond entièrement aux aspirations du peuple du Timor oriental.

Mais l'autodétermination a aussi un objectif bien défini : promouvoir et répartir équitablement le bien-être de la population. Le progrès et la prospérité ne pourront se faire jour si, dès les premières étapes, des conflits éclatent entre divers groupes de la société. Les luttes armées amènent toujours des souffrances, spirituelles et matérielles, et suscitent la peur et la répression. Dans ce climat, il serait impossible au peuple d'exprimer calmement sa volonté, conformément à ses sentiments profonds.

L'Indonésie accordera toujours son appui et son aide à tout processus de décolonisation et d'autodétermination équitable et ordonné, non seulement au Timor oriental mais aussi bien dans les autres parties du monde.

Nous avons donc ressenti une profonde inquiétude quand nous avons vu le processus de décolonisation et d'autodétermination du peuple du Timor oriental passer par des conflits armés divisant le peuple même du Timor oriental. Nous nous sommes inquiétés aussi quand nous avons vu le FRETILIN user de la force pour réprimer et terroriser d'autres groupes qui voyaient autrement que lui l'avenir du Timor oriental.

Nous sommes maintenant soulagés de voir que les conflits armés ont cessé. Ainsi, le peuple du Timor oriental peut envisager et déterminer son propre avenir, sans peur ni contrainte. Voilà qui constitue un processus authentique de décolonisation et d'autodétermination, dans l'ordre et dans la paix, qui permettra à toutes les opinions et à tous les désirs du peuple du Timor oriental de s'exprimer.

Nous respecterons et accepterons sincèrement la décision, quelle qu'elle soit, que prendront ainsi nos frères du Timor oriental.

Nous savons maintenant la décision que vous avez prise. Dans un climat de paix et d'ordre, vous avez reconfirmé la proclamation de l'intégration du Timor oriental à l'Indonésie qui avait été officiellement annoncée à Balibó le 30 novembre dernier.

J'accepte aujourd'hui votre demande d'intégration.

/...

Nous l'acceptons avec une sincère gratitude au vu de la confiance que porte le peuple du Timor oriental à l'Indonésie. Nous l'acceptons conscients de notre responsabilité devant l'humanité et devant l'histoire de notre responsabilité, envers notre indépendance, nos principes et nos idéaux, envers nous-mêmes.

L'heure est historique : historique pour le peuple du Timor oriental, historique pour le peuple indonésien.

Nous devons donc prendre la bonne décision.

Le Pancasila et la Constitution de la République d'Indonésie affirment que l'Indonésie est un Etat fondé sur la souveraineté du peuple. Quelque décision que nous prenions, le peuple tout entier doit en avoir connaissance et l'approuver. Le problème de l'intégration est très important et d'une grande signification historique. Le peuple indonésien doit donc maintenant être assuré de ce qu'il doit faire et approuver cette décision.

Pour cette raison particulière, avant que l'intégration du Timor oriental à l'Etat unitaire de la République d'Indonésie ne devienne officielle, permettez au Gouvernement de la République d'Indonésie, Monsieur le Chef exécutif du Gouvernement provisoire du Timor oriental, de donner encore une fois au peuple indonésien l'occasion de s'assurer des voeux du peuple du Timor oriental. Avec l'accord de nos frères du Timor oriental, nous souhaiterions envoyer une équipe composée de diverses personnalités du Gouvernement de la République d'Indonésie, de la Chambre des représentants du peuple de la République d'Indonésie, ainsi que de représentants de diverses organisations publiques.

Cela ne signifie pas que nous ne nous fions pas à la proclamation de Balibó, ni que nous ne sommes pas convaincus par la demande qui m'a été transmise aujourd'hui, ni que nous doutons de vous, dirigeants héroïques d'un peuple que nous admirons, mais simplement que nous voulons permettre au peuple indonésien souverain de voir par lui-même et d'avoir des discussions franches et ouvertes avec ses frères du Timor oriental. Ainsi une décision rapide et définitive pourra être prise sur l'intégration.

Monsieur le Président, messieurs les délégués du peuple du Timor oriental,

Le peuple du Timor oriental ouvre un nouveau chapitre de son histoire, après avoir souffert des siècles durant sous le joug du colonialisme étranger. Le peuple du Timor oriental va se joindre à ses frères au sein de l'Etat unitaire de la République d'Indonésie qui a elle aussi combattu des siècles durant pour l'indépendance et qui est indépendante depuis 30 ans.

Nous vous recevrons tels que nous sommes aujourd'hui, avec nos joies et nos peines, avec les efforts que nous faisons actuellement pour développer le pays, et nous sommes convaincus que vous vous joindrez à nous tels que nous sommes

/...

aujourd'hui. L'Indonésie a fait du Pancasila son principe de gouvernement et sa philosophie de la vie, philosophie de la vie qui animait déjà il y a des siècles et la terre et les esprits de l'Indonésie. L'Indonésie a aussi la Constitution de 1945 fondée sur le Pancasila, et sur le fait que c'est un Etat unitaire.

C'est pourquoi, après l'intégration officielle, nous vous demanderons à tous de vous joindre à nous pour construire en commun notre avenir, avenir qui apportera à tout le peuple indonésien progrès, prospérité et justice sociale au sein d'un Etat unitaire fondé sur le Pancasila et la Constitution de 1945.

C'est avec cet ardent espoir que je vous demande maintenant de vous joindre à nous pour parachever aussitôt que possible cette intégration.

Nous admirons beaucoup votre persévérance dans une lutte difficile. Nous tenons en haute estime votre ferme résolution d'être maîtres de votre destin et de votre avenir. A la veille de cet événement historique, nous nous souvenons tous de ceux qui ont péri dans cette lutte noble et sacrée, la lutte d'un peuple pour ses droits légitimes que nul, que nulle force ne peut s'approprier. Inclinons-nous devant eux et prions Dieu tout-puissant; qu'ils reposent en paix car ils se sont sacrifiés sur l'autel des droits fondamentaux de l'homme qui nous ont été donnés par Dieu.

Que le Seigneur tout-puissant vous bénisse tous.

Je vous remercie.